Diritto romano

Infos pratiques

> ECTS: 1.5

> Nombre d'heures : 12.0

> Langue(s) d'enseignement : Italien

> Période de l'année : Enseignement quatrième

semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Travaux dirigés

> Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement propose aux étudiants les connaissances fondamentales de droit romain et leur influence sur le droit italien.